



L'État pour les Jeux



Les Jeux de Paris débiteront le 26 juillet 2024, mais depuis déjà plusieurs mois les services de l'État sont pleinement mobilisés dans le cadre de l'Olympiade culturelle présentée fin juin par Rima Abdul Malak, ministre de la Culture,

Amélie Oudéa Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, et Tony Estanguet, Président de Paris 2024.

Dans l'Antiquité, les arts et le sport avaient partie liée. En refondant les Jeux Olympiques, Pierre de Coubertin a eu à cœur de « réunir les muscles et la pensée ». Il institua des concours d'art qui existèrent durant les Jeux de 1912 à 1948. L'idée s'étiola après-guerre et les concours d'art disparurent au profit d'une programmation artistique et culturelle, initiée pour la première fois lors des Jeux de Melbourne en 1956. Aujourd'hui la charte du CIO rappelle qu'« en complément de l'atmosphère festive des Jeux Olympiques, le programme culturel des Jeux Olympiques inclut des projets et des événements qui présentent les cultures locales, nationales et internationales, favorisent le dialogue interculturel et célèbrent les valeurs olympiques pour toucher le public le plus large possible ».

L'info du mois

La distance du marathon moderne est à peu près celle qui sépare la ville de Marathon de celle d'Athènes (environ 40 km). Cette épreuve a été créée à l'occasion des Jeux Olympiques d'Athènes de 1896, sur une idée du philosophe français Michel Bréal, pour commémorer la légende du messager grec Phidippides, qui aurait parcouru la distance de Marathon à Athènes en courant pour annoncer la victoire contre les Perses en 490 avant Jésus-Christ. La légende veut que ce messager soit mort juste après avoir annoncé la nouvelle.

La distance du marathon fut définitivement fixée lors des Jeux de Londres en 1908, la famille royale d'Édouard VII désirant en effet que la course démarre du château de Windsor pour terminer face à la loge royale dans le stade olympique (26 milles et 385 yards soit 42,195 km). C'est depuis la distance officielle du marathon.

Pour les Jeux de Paris en 2024, le parcours a été construit en hommage à un moment clé de l'histoire de France et de la Révolution Française : la marche des femmes sur Versailles les 5 et 6 octobre 1789.

Plusieurs milliers de femmes ont marché vers le Château de Versailles pour ramener le roi et sa famille à Paris, alors que la famine guettait la capitale.

Cet événement a conduit Louis XVI à signer la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ce qu'il refusait de faire jusqu'alors. Le départ du marathon en 2024 sera donné devant l'Hôtel de Ville de Paris.

La DRAC Île-de-France, sous l'autorité du préfet de région, construit donc avec les collectivités territoriales et les partenaires culturels, une programmation culturelle ambitieuse dans l'ensemble des territoires franciliens.

La soirée de lancement de l'Olympiade culturelle pour l'Île-de-France a été organisée avec le Paris Université Club présidé par Bernard Comment le 18 octobre dernier, en présence de Marc Guillaume, préfet de région, de Marie-José Pérec, championne olympique, et d'auteurs de romans (Paul-Henry Bizon, Lisette Lombé et Cyrille Martinez) ayant traité de la course dans leurs romans. Elle a permis de démontrer une nouvelle fois l'engouement pour les liens entre sport et culture, auprès de la jeunesse notamment.

Les équipes de la DRAC, déjà mobilisées pour réussir l'implantation des sites olympiques à raison de leurs compétences en matière de monuments historiques et d'autorisations d'urbanisme, sont donc entièrement engagées pour donner corps à cette Olympiade culturelle, et la faire vivre dans l'ensemble des territoires franciliens aux côtés de Paris 2024.

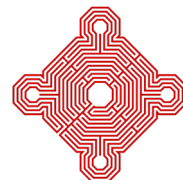
Que tous les agents de la DRAC et des préfectures avec lesquelles agissent au quotidien, en soient ici remerciés.

Laurent ROTURIER

Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France

Le chiffre du mois

8 Monuments
historiques



C'est le nombre d'édifices franciliens protégés au titre des monuments historiques qui accueilleront des épreuves olympiques et paralympiques en 2024 : Grand Palais, Place de la Concorde, Pont d'Iéna, Jardin des Tuileries, Pont de la Concorde, Pont Alexandre III, mais aussi le parc du Domaine national de Versailles et de Trianon (78), ainsi que La Grande Nef de l'Île-des-Vannes à l'Île-Saint-Denis (93) qui accueillera un site d'entraînement.

Par ailleurs, la beauté des monuments sera magnifiée lors des épreuves et des cérémonies d'ouverture et de clôture, notamment la Tour Eiffel, le Palais de Chaillot, la Porte de Mérançais à Versailles, ou encore le Stade de France, qui a reçu en 2022 le label « Architecture contemporaine remarquable ».

Agenda !

2 décembre 2022

Rencontre des fédérations sportives nationales sur les centres de préparation aux Jeux (CPJ)

5 décembre 2022

Lancement de l'observatoire des clauses sociales

15 décembre 2022

Réunion des correspondants des préfectures d'Île-de-France

L'Olympiade culturelle

La DRAC Île-de-France accompagne dès maintenant, sur tout le territoire francilien, une Olympiade culturelle foisonnante, inventive et inclusive. Focus sur quelques enjeux et de premières actions, engagées dès 2022, qui seront déployées jusqu'en 2024 et au-delà, par Nicolas Robert, chef du service régional populations, accompagnement, coopération et territoires à la DRAC Île-de-France, en charge de la coordination interne et externe de ce dispositif.

Les projets artistiques et culturels font le lien avec le monde du sport

L'objectif est de décloisonner les mondes du sport et de la culture et de faire dialoguer artistes et sportifs. Il s'agit de montrer ce que la culture dit du sport et de ses valeurs et affirmer que le sport peut être une pratique à visée culturelle. L'Olympiade est là pour impliquer les populations, notamment les jeunes ainsi que ceux qui sont éloignés des propositions artistiques habituelles, en développant les projets participatifs et inclusifs. Ainsi, 8 scènes culturelles de Seine-Saint-Denis, labellisées par le ministère de la Culture, se sont réunies dans un collectif intitulé « La Beauté du Geste » pour proposer des résidences artistiques au long cours, impliquant des groupes d'habitants représentant la diversité de la population et des structures sportives du territoire et préparer une grande parade festive chorégraphiée par Robyn Orlyn qui se déploiera dans l'espace public en juin 2024. De même, le Paris Université Club organise des rencontres entre sportifs et artistes professionnels et ambitionne devenir un lieu de référence et de valorisation pour des projets hybrides Sport et Culture. Il accueille des artistes en résidence et organise des marches sportives pour redécouvrir le patrimoine francilien.

Les populations et les territoires au cœur des enjeux et des projets

La programmation Olympiade culturelle portée par la DRAC Île-de-France cherche à faire en sorte que le plus grand nombre de territoires franciliens et les citoyens se sentent concernés et investis par ces projets. Par exemple, l'ensemble instrumental du Concert de la Loge déploie cette année son « Hip Baroque Choc » sur 6 départements franciliens. Il va permettre à 12 classes de lycées professionnels de la région, via des ateliers, d'apprendre à monter sur scène, réaliser des décors pour se joindre à des artistes et développer des projets mêlant musique baroque, danse hip-hop, déclamation, percussions... De même, un beau projet est en cours de conception avec le Musée mobile (MuMo) et le Centre Pompidou pour proposer une exposition itinérante sur le thème du sport, dont



le commissariat aura été réalisé de façon partagée entre des groupes d'habitants de zones rurales et de quartiers en politique de la ville et des professionnels du Centre Pompidou. Un autre regard en perspective sur les collections nationales d'art moderne.

Des actions structurantes qui préfigurent de nouveaux champs d'intervention publique

Enfin, il s'agit pour la DRAC de soutenir des initiatives novatrices qui inaugurent d'autres projets à venir. Ainsi, la DRAC a choisi de soutenir des actions structurantes, se déployant sur plusieurs années, entre 2022 et 2024, en mobilisant le maximum d'acteurs culturels et de collectivités territoriales. Par exemple :

- des villes comme Nanterre et Colombes s'allient entre elles et avec la DRAC pour porter des projets de compagnonnage entre structures culturelles et équipements sportifs.
- dans le cadre de son partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS), la DRAC accompagne des projets artistiques interrogeant le mouvement dans des équipements accueillant des personnes en situation de handicap ou dans des hôpitaux, afin de mieux prendre en compte la dimension inclusive nécessaire à ces projets.
- d'autres projets enfin sont, d'ores et déjà en préparation dans chacun des départements qui composent l'Île-de-France, ouvrant de nouvelles perspectives afin de se saisir de l'opportunité des Jeux et construire une nouvelle dynamique entre art, culture et sport.

3 Questions à...



Frédéric MASVIEL, architecte des Bâtiments de France, chef de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Paris

Quelles sont les missions d'un architecte des Bâtiments de France (ABF) ?

Les missions de l'architecte des Bâtiments de France s'exercent au sein d'une DRAC par le biais de son unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP). L'UDAP de Paris comprend 7 ABF assistés de techniciens des Bâtiments de France et d'adjoints administratifs. IL délivre plus de 15 000 actes par an pour le compte de la ville de Paris ou de l'État dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation de travaux relevant du champ de l'urbanisme, de l'environnement ou du patrimoine.

Les ABF conservateurs ont également en charge quelques 40 monuments historiques appartenant à l'État dont le Palais du Louvre et le jardin des Tuileries ou le Grand Palais pour ne citer que les plus insignes.

Ces monuments prendront une place importante pendant toute la durée des Jeux par leur physionomie, leur présence et leur implantation. La Place de la Concorde rayonnera, comme l'Obélisque qui en marque son centre, sur le plan national et international.

Quel est votre rôle dans le cadre des Jeux ?

En s'inspirant de la devise olympique « Citius, Altius, Fortius », la devise des ABF est « Conseiller, Contrôler, Conserver ». Ces trois notions embrassent l'ensemble de nos missions qui sont la délivrance d'avis sur les projets et la conservation de monuments historiques classés appartenant à l'État. Le rôle de l'ABF est prépondérant sur le plan du contrôle en veillant à sécuriser les projets par la production des avis au titre des abords des Monuments historiques ou dans les sites classés.

Il s'agit de démontrer qu'il est possible de concilier la préservation du patrimoine et les installations temporaires pendant la tenue des Jeux. Dotée de près de 2 000 monuments historiques et de 24 sites classés, Paris présente un enjeu patrimonial et environnemental majeur pour intégrer au mieux dans le paysage tous les ouvrages nécessaires au bon déroulement des jeux.

Que vous inspirent Paris et les Jeux ?

D'abord un respect face au legs de l'histoire et de notre rapport au temps. La forme des Jeux Olympiques restaurée par le baron Pierre de Coubertin en fondant en 1894 le premier Comité international olympique, prend sa source dans la Grèce antique. 2024 sera le centenaire des premiers Jeux en France mais également le 130^e anniversaire de leur réinvention. N'est-ce pas une belle leçon d'héritage et donc de patrimoine ? Ensuite l'opportunité, un siècle après, de montrer le dynamisme des territoires et de leur capacité à relever des défis organisationnels, le rôle des préfets étant prépondérant sur cet aspect. Les ABF apportent leur compétence pour sécuriser les procédures qui sont parfois complexes.

Le Grand Palais

Le Grand Palais accueillera en 2024 les épreuves d'escrime et de taekwondo lors des Jeux Olympiques et Paralympiques.

La rénovation et la restauration d'ensemble du Grand-Palais, portées par les établissements publics de la RMN-GP et d'Université – Palais de la découverte, sont réalisées sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des monuments historiques François Chatillon, en charge de l'édifice.

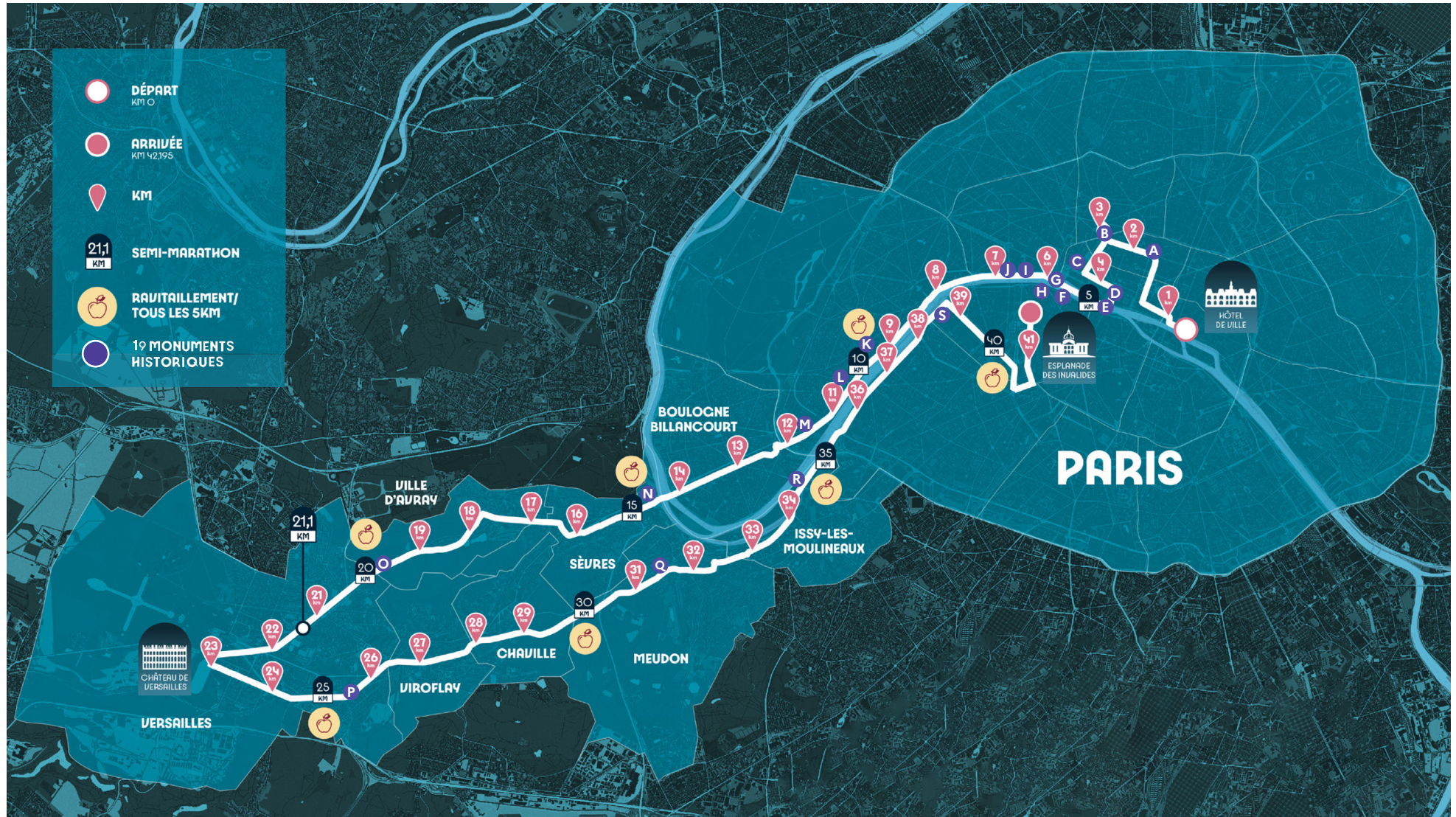
Le projet porte à la fois sur des travaux de sécurisation et de mise aux normes du lieu mais également sur une véritable métamorphose architecturale du bâtiment avec réhabilitation des volumes et de la lumière, augmentation de la capacité d'accueil et création de deux nouveaux espaces.

Cet ambitieux projet qui a démarré en 2021 est prévu pour s'achever en 2024 pour la Nef et les galeries qui l'entourent afin d'accueillir les épreuves des Jeux Olympiques de Paris, et au printemps 2025 pour le reste du monument.



Le chantier du Grand Palais © Patrick Tourneboeuf chez Tendance Floue pour la Rmn-Grand Palais, Paris 2022

19 MONUMENTS HISTORIQUES SUR LE PARCOURS DU MARATHON OLYMPIQUE



© Paris 2024 / Présentation du parcours du marathon et des Monuments historiques présents sur le parcours

- A** Bourse de commerce, Paris 1^e Arrondissement; protection MH mixte
- B** Théâtre national de l'Opéra dit Opéra Garnier, Paris 9^e Arrondissement, classé MH
- C** Colonne Vendôme, Paris 1^e Arrondissement, classé MH
- D** Palais du Louvre et jardins des Tuileries, Paris 1^e Arrondissement, classé MH
- E** Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris 1^e Arrondissement, classé MH
- F** Place de la Concorde, Paris 8^e Arrondissement, classé MH
- G** Obélisque de Louqsor, Paris 8^e Arrondissement ; place de la Concorde, classé MH
- H** Hôtel de la Marine (ancien Garde-Meuble), Paris 8^e Arrondissement ; place de la Concorde, classé MH
- I** Grand Palais, Paris 8^e Arrondissement, classé MH
- J** Petit Palais, Paris 8^e Arrondissement, inscrit MH
- K** Maison de Radio-France, Paris 16^e Arrondissement, inscrit MH partiellement
- L** Usine des eaux d'Auteuil, Paris 16^e Arrondissement, inscrit MH
- M** Place de la porte de Saint-Cloud, inscrit MH
- N** Cité de la Céramique (Usine de Porcelaine - Manufacture Impériale de Porcelaine), Hauts-de-Seine (92) ; Sèvres, inscrit MH
- O** Monument Pershing-Lafayette, Yvelines (78) ; Versailles, inscrit MH
- P** Pavillon de l'octroi, Yvelines (78) ; Versailles, classé MH
- Q** Vestiges du Château Royal de Bellevue, puis Lotissement de Bellevue, Hauts-de-Seine (92), Meudon, inscrit MH
- R** La Tour aux figures de Jean Dubuffet, Hauts-de-Seine (92), Issy-les-Moulineaux, classé MH
- S** Tour Eiffel, Paris 7^e Arrondissement, inscrit MH